

Préparer la confrontation démocratique pour gagner la souveraineté

Document de réflexion

COMITÉ NATIONAL D'ELA

Bilbao, le 12 septembre 2005

ELA
EUSKAL SINDIKATUA

Préparer la confrontation démocratique pour gagner la souveraineté

COMITÉ NATIONAL D'ELA

0. Introduction	3
1. Options stratégiques: ELA dans le processus national	3
2. Conjoncture actuelle	7
3. Position et engagement de notre syndicat	12

0 Introduction

1. ELA est une organisation syndicale engagée par rapport aux revendications nationales de notre peuple, et engagée en faveur de la paix. Dans ce document, le Comité National d'ELA analyse la conjoncture actuelle, et plus spécialement les questions en rapport avec la pacification et la résolution du conflit politique, questions qui se retrouvent aujourd'hui au premier plan du débat politique.
2. Nous voulons faire cette analyse de manière indépendante, notre autonomie étant un critère essentiel de notre modèle syndical. Dans le panorama actuel, outre le désir de paix et de trouver des issues démocratiques au contentieux, il y a également divers intérêts politiques qui s'affrontent, des clivages et autres questions et inconnues qui rendent urgente une analyse indépendante si nous voulons réaliser des apports spécifiques en tant qu'organisation syndicale.
3. Nous sommes conscients de la complexité inhérente aux processus de paix et de résolution de conflits qui, comme celui que nous vivons, s'élargit avec le temps et implique beaucoup d'acteurs, de collectifs, etc. C'est pourquoi nous voulons affirmer notre respect pour les efforts déployés dans la phase actuelle par ceux qui ont la responsabilité d'aborder au moins le chapitre de la pacification dans notre pays. Nous ne voulons pas frustrer les espoirs et initiatives qui ont pu être prises ou pourront l'être dans l'avenir, bien au contraire.
4. C'est pourquoi ce document prétend, (1) rappeler les principaux éléments de ce qui a été et est notre position stratégique au regard du processus national, (2) examiner la conjoncture politique actuelle et (3) définir notre position et nos engagements dans cette phase.

1 Options stratégiques: ELA dans le processus national

5. Pour remonter dans le temps, la déclaration de Lizarra en septembre 1998 a été aux yeux d'ELA une réponse cohérente aux avatars dont souffrait la politique basque en général et l'auto-gouvernement en particulier. Cette déclaration était cohérente avec la position que nous avions exprimée à Gernika en octobre 1997. Pour ELA, l'unique façon possible d'avancer dans la résolution du conflit était de démarrer un processus d'accumulation de forces politiques et sociales dont le point d'accord commun serait l'exigence de la reconnaissance du droit aux citoyens basques de décider.
6. A Gernika, ELA soulignait que pour qu'un tel rassemblement de volontés soit possible, le processus en question devait nécessairement revêtir un caractère civil et démocratique, et donc exempt de tout recours à la violence. C'est là une position que notre syndicat avait déjà développé au début des années 60, considérant la voie armée comme un recours inapproprié aux conditions de lutte de la classe des travailleurs.

7. ELA a considéré l'époque de Lizarra-Garazi propice pour un tel processus d'accumulation de forces de ceux qui revendiquent le droit à l'autodétermination. Dans la gestion d'un tel scénario, nous croyions en outre possible d'aborder d'autres dimensions du contentieux historique comme celles du processus de paix, la réflexion sur de possibles articulations juridico-institutionnelles, le débat sur la territorialité et sur les espaces de décision, etc.
8. Outre cette concrétisation programmatique et progressive, Lizarra-Garazi pouvait générer, selon nous, une dynamique de confrontation démocratique devant permettre un rapport de forces qui aurait obligé finalement à reconnaître Euskal Herria en tant que nation et que sujet politique.
9. Le cas de figure Lizarra-Garazi permettait un engagement effectif de la majorité syndicale basque, qui avait été particulièrement active pendant les années antérieures à 1998, tant sur le monde du travail que sur le plan social et politique. La contribution syndicale primordiale consistait à doter le processus de souveraineté de dimension sociale, c'est-à-dire, comprenant les éléments favorisant un modèle de société plus juste, en opposition à la logique néolibérale dominante. Pour cela, ELA croyait devoir assumer deux engagements basiques: (a) travailler ses alliances, avant tout dans le monde du travail et dans le domaine social où nous développons notre activité spécifique (et pour cela doter d'une dimension stratégique l'unité syndicale fondamentalement vertébrée autour d'ELA et de LAB) et (b) travailler pour qu'un secteur croissant des travailleurs(euses) s'engage, milite dans le processus national sur les bases d'un projet abertzale et de classe.
10. Des alliances fortifiées, une attitude militante, du contenu social et une volonté de confrontation démocratique constituent, selon nous, des éléments sans lesquels il n'est pas possible de faire face à un Etat qui nous dénie notre droit à décider. Non seulement l'Etat, ses appareils, ses partis politiques majoritaires, mais également les confédérations patronales et syndicales sans compter d'autres institutions et pouvoirs de fait, font leur le principe de l'unité indissoluble de l'Espagne, unique siège de souveraineté. Dans notre domaine, il convient de rappeler que les syndicats espagnols majoritaires non seulement accompagnent les politiques d'uniformisation, mais qu'ils en sont également des acteurs particulièrement actifs dans leurs propres champs de compétence et de responsabilité à l'heure de limiter et de faire avorter, dans les domaines qu'ils gèrent, toute initiative de décentralisation aussi partielle ou modérée soit-elle.
11. Quand nous parlons d'accumulation de forces pro-autodétermination et de confrontation démocratique, cela ne signifie pas renoncer au conflit social. Ce processus doit être dialectique, incorporer le conflit, non seulement face aux pouvoirs économiques mais également face aux pouvoirs publics et institutions qui peuvent être administrés par des forces favorables au droit à l'autodétermination.
12. Il s'agit là d'une question tout à fait d'actualité. ELA n'accepte pas les positions considérant les questions sociales et syndicales comme susceptibles d'être subordonnées à d'autres problématiques. D'une part parce que le combat syndical, oeuvrant à la dignité de classe, n'est pas une question subalterne ou secondaire, mais bien une problématique ayant une impor-

tance et une envergure à part entière. D'autre part, parce que nous sommes convaincus qu'incorporer les revendications sociales et ouvrières au processus souverainiste est une exigence de justice qui renforce la crédibilité d'un tel processus et l'adhésion des classes populaires.

13. Il y a d'abondantes raisons d'approfondir au maximum cette dimension sociale. Aux yeux d'ELA, l'élément le plus positif et porteur d'espoir pour aborder un processus souverainiste se trouve justement dans le renforcement de la volonté de décider en tant que peuple que l'on peut constater dans la société civile. «Ce renforcement dans la conscience sociale –soulignait la motion de notre dernier Congrès- est sans doute le fait le plus important pour un processus dont la force ne va pas tant résider, à nos yeux, dans les arguments théoriques ou les opportunités juridico-institutionnelles, que dans la capacité de mettre en marche une dialectique sociale capable de bouger acteurs et institutions».
14. Si le processus doit être éminemment social et incorporer le conflit de classe, il est évident que l'autonomie (idéologique, organique et stratégique) constitue le centre du débat politique concernant les organisations syndicales, du moins si elles considèrent qu'elles peuvent et doivent réaliser un apport spécifique au processus national. C'est cette autonomie qui détermine dans la pratique l'étendue et la forme de la collaboration intersyndicale.
15. Durant les années qui ont suivi la déclaration de Lizarra, ELA a continué à approfondir ses réflexions et ses propositions politiques. Ainsi, dans la résolution du Comité National d'avril 2002 («Notes pour un processus souverainiste»). ELA a proposé un processus visant à dépasser le cadre juridico-politique actuel, et reposant sur le droit à l'autodétermination. Comme alors, ELA considère que «le principe du fait que la souveraineté réside dans le peuple basque, induit comme concrétisation pratique le recours à la consultation populaire».
16. Pour ELA le droit à la consultation populaire est la clé d'un changement de fond du cadre juridico-politique. Nous pensons qu'il n'est pas possible de marquer une rupture à partir des procédures prévues dans le Statut d'Autonomie. Nous voulons mettre en évidence en ce moment que, selon nous, il n'est pas possible de passer, sans un type de rupture, d'un cadre octroyé par et sous tutelle de l'Etat à un cadre qui garantisse comme principe et comme praxis démocratique le cadre basque de décision. La consultation, pour ELA, permettrait en ce sens, non pas de résoudre le conflit, mais d'exprimer un moment de rupture démocratique qui place les bases du processus qui nous intéresse à un niveau de concrétisation, de mise en pratique et de légitimation sociale différent du niveau actuel.
17. Dans cette résolution, nous proposons de réaliser deux consultations. La première d'entre elles cherchait à affirmer de facto la souveraineté du peuple basque. L'adoption de tel ou tel Statut politique était laissée à plus tard. Nous procédions ainsi précisément pour préserver l'affirmation de la souveraineté de querelles partisans. Cette question n'a pas encore été prise en compte à ce jour, comme on peut le voir, par exemple, dans la gestion de la proposition de nouveau statut politique approuvée par le parlement basque.
18. Il était évident que toute initiative de cette nature (relative à la consultation) allait être accompagnée d'une hostilité ouverte de la part des forces de l'Etat espagnol. Ainsi, le PP a procédé à des changements législatifs pour pouvoir incarcérer le Lehendakari s'il impulsait une telle

consultation. Mais la situation ne s'est pas beaucoup améliorée si nous prenons en compte la position que l'actuel gouvernement espagnol a eu au parlement à propos du nouveau statut politique approuvé par le parlement basque ou si nous tenons compte de sa position eu égard au statut catalan.

19. Pour ELA la voie de la consultation est un «défi démocratique», sa légitimité et ses potentialités sont bien supérieures à n'importe quelle constitution imposée. Et en unissant revendication de souveraineté et exercice de démocratie directe elle se dote d'une grande légitimation sociale et «présentabilité» internationale.
20. Dans le contexte actuel, en Navarre, un accord basique devient urgent entre ces forces politiques qui coïncident sur le diagnostic politique d'un épuisement et d'un défaut de légitimité démocratique de l'organisation juridico-politique en vigueur l'«Amejoramiento del Fuero». Pour ELA, il serait souhaitable que cet accord soit le fruit d'une stratégie commune de ces forces, avec un horizon donné de travail à mener et d'objectifs à atteindre, qui aille au delà des intérêts partidaires et des échéances électorales. Cet accord devrait, selon nous, reposer sur l'exigence politique d'un approfondissement démocratique qui permette d'avancer vers un nouveau cadre garantissant aux navarrais(e)s le droit de décider.
21. Il faut souligner le fait qu'en Iparralde aussi se pose la revendication d'une consultation de la population, centrée, dans ce cas-là, sur la reconnaissance institutionnelle du territoire. C'est le résultat d'années de mobilisation populaire et de positionnements des élus, qui se sont heurtés au refus sans appel de l'Etat français opposé à des demandes comme celles d'un département Pays Basque ou d'une reconnaissance officielle de l'euskara. Aujourd'hui, grâce au travail des secteurs abertzale et de l'ensemble du mouvement départementaliste, la demande d'un référendum sur la reconnaissance institutionnelle d'Ipar Euskal Herria a gagné du terrain.
22. En définitive, nous pouvons dire que dans la période allant de 2002 à 2005, le principe de la consultation comme procédure pour que les citoyens basques décide de leur avenir a gagné en référentialité.
23. Pour conclure cette partie consacrée à ce qu'ont été nos lignes stratégiques depuis 1997, nous pouvons dire ce qui suit: ELA considérait et considère encore que la mise en oeuvre d'une démarche souverainiste incombe aux forces politiques et sociales disposées à s'engager dans un tel processus.
24. Nous le rappelons parce que l'hypothèse de travail politique que le MLNV a maintenu jusqu'en 2004 a précisément été celle d'un pacte avec le nationalisme institutionnel. Des secteurs significatifs du nationalisme institutionnel ont certainement partagé cette hypothèse. ELA, pour sa part, croyait que, bien qu'une telle hypothèse de collaboration était souhaitable, elle ne constituait pas un point de départ indispensable. Le processus pouvait, selon nous, débiter avec un spectre d'organisations plus réduit qui aurait par la suite continué d'incorporer d'autres volontés et traditions politiques favorables au droit à l'autodétermination.

2**Conjoncture actuelle**

25. Il nous semble que durant ces mois, un changement d'importance s'est produit entre l'hypothèse de travail exposée à Lizarra-Garazi (ainsi que celle exposée par Batasuna à Bergara) et la proposition réalisée par le MLNV à Anoeta en novembre 2004. Ce virage repose, essentiellement, sur le fait de passer d'une conception de rassemblement souverainiste à un concept de partis composant une table de discussions, recherchant un consensus politique.
26. Ce tournant d'une position à l'autre coïncide dans le temps avec une double réalité: l'arrivée du PSOE au gouvernement espagnol au printemps de l'année dernière et les démarches autour du nouveau statut politique de la CAPV (approuvé au siège du Parlement basque en décembre 2004 et rejeté postérieurement au parlement espagnol). Ce virage se reflète tout à fait clairement dans la définition de deux «rails» de la proposition d'Anoeta.
27. Avec cette réorientation, certains agents politiques et sociaux considèrent que nous sommes dans une période propice à la pacification et, même, pour ce qu'ils appellent la «normalisation politique». Ils voient, en outre, cette conviction renforcée par d'autres éléments telle la motion approuvée par le parlement espagnol (appuyant le gouvernement pour qu'il établisse un dialogue avec ETA dans des conditions déterminées), telles que l'explicitation par ETA de sa décision de ne pas attenter à la vie des élus et le discours d'investiture du lehendakari Ibarretxe.
28. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que nous nous trouvons devant des faits qui ont favorisé un nouveau climat, que nous devons valoriser à leur juste mesure. Nous croyons cependant qu'il y a des éléments à débattre, éclairer et partager. Par exemple, nous sommes encore loin d'arriver à des définitions communes sur ce que sont la pacification, la normalisation ou la résolution du conflit. En outre, comme toujours en politique, reste présente la compétition pour la gouvernance de la CAPV et pour le maintien ou l'agrandissement de l'espace politique de chacun. Le panorama est complexe et il convient de l'analyser dans le détail...
29. Pour l'instant, nous voulons rendre compte des facteurs et événements qui ont facilité, de notre point de vue, le changement de position qu'ont réalisé certains acteurs, et particulièrement, ceux qui constituent le fameux triangle, configuré par le PSOE, le PNV et le MLNV comme principales références.
30. En premier lieu, l'arrivée du PSOE au gouvernement espagnol a été interprétée par le MLNV et le nationalisme de gouvernement comme une opportunité. Il est certain que des faits positifs se sont produits, tels que la normalisation des relations entre Madrid et Gasteiz, une façon différente de celle du PP d'aborder la question basque, et la motion même du parlement espagnol sur la possibilité de négocier avec ETA.
31. Cependant, nous ne devons pas oublier que le pacte antiterroriste auquel le PP et le PSOE avaient souscrit a délibérément provoqué une persécution irrationnelle du nationalisme basque, la négation de l'existence même d'un conflit politique et une politique antiterroriste aux formes indiscriminées menée par tous les appareils de l'état. Et, à ce jour, le PSOE n'a modi-

fié aucun élément concret du pacte antiterroriste. Au contraire, il continue d'appliquer cette politique avec la même rigueur eu égard à des questions très sensibles qui touchent à des droits fondamentaux (arrestations ou mises en «incommunication», politique pénitentiaire, inculpations de responsables politiques et syndicaux, harcèlement policier et judiciaire contre des organisations et des groupes sociaux et politiques, etc.)

32. Par ailleurs, nous ne pouvons pas non plus oublier que c'est le gouvernement PSOE qui a dirigé le refus catégorique du parlement espagnol de prendre au moins en considération la proposition de nouveau Statut approuvé à la majorité absolue au parlement basque. Il montrait ainsi clairement son incapacité à aborder de manière démocratique le cœur du conflit politique. On constate quelque chose de similaire dans l'actuel débat sur la réforme du statut catalan, débat dans lequel les limites constitutionnelles unilatéralement définies et interprétées n'acceptent ni l'autonomie financière, ni le blindage face aux ingérences de l'Etat dans le domaine des compétences exclusives de la Communauté autonome.
33. Le PSOE doit en plus gérer des tensions externes. Le PP est un obstacle objectif pour toute gestion du problème basque en dehors de la voie répressive, en même temps qu'il est l'allié naturel du PSOE dans la défense de l'Espagne uniforme, projet partagé par ces deux forces. Cependant, et malgré que son influence soit importante, ce serait une erreur d'attribuer au PP la principale difficulté rencontrée par la recherche d'un nouveau consensus politique, et de sous-estimer le rôle des positions de fond qui ont marqué et marquent le PSOE face aux problèmes nationaux dans l'état espagnol.
34. En second lieu, des éléments du discours d'investiture de Juan José Ibarretxe, élu lehendakari par la suite, avec l'aide de deux voix de EHAK, ainsi que sa proposition de constitution d'une table multipartite, ont été interprétés par certains acteurs comme un signe supplémentaire qui laisse entrevoir un nouveau scénario. Certains aspects du discours étaient déjà présents d'une certaine manière dans le préambule de la proposition de nouveau statut, proposition dont l'approbation parlementaire –rendue possible par le renfort de 3 voix de Sozialista Abertzaleak apporté à celles du gouvernement tripartite– a été considéré par notre Comité National «comme étant d'une grande portée politique » (Déclaration du 13 janvier 2005).
35. Dans tous les cas, nous pensons que l'on peut douter de la capacité de la table proposée à traiter des affaires de l'importance de celles citées dans son discours (décision, territorialité...). L'Etat n'a ni la volonté ni, certainement, la nécessité d'aborder un débat qui ait comme horizon un nouveau modèle territorial et le respect de la parole et de la décision d'Euskal Herria. Il ne l'aura pas tant les forces souverainistes ne sommes pas capables de reprendre le conflit politique au point où l'a laissé le parlement espagnol avec son rejet de la proposition de nouveau statut, et de se mettre d'accord sur une stratégie commune en perspective du pas suivant: la réalisation de la consultation. L'abandon de ce processus serait la plus grande victoire de ceux qui cherchent à éluder par tous les moyens la confrontation démocratique.
36. L'initiative du tripartite visant à solliciter l'ouverture d'une nouvelle négociation avec l'Etat pour compléter le statut de Guernika ne peut pas non plus passer inaperçue. Sans perdre de vue que cette intention puisse être purement tactique, et même dans un tel cas, elle nous paraît

inoportune à tous points de vue du fait qu'elle risque objectivement de permettre une nouvelle manœuvre de la part du PSOE à des fins uniquement et exclusivement Statutaires. De même, certaines initiatives bien précises de Lakua contre le droit de manifestation et d'expression politique ne sont pas là pour nous inciter à penser que l'on cherche la confrontation démocratique avec l'Etat et l'accumulation des forces.

37. En ce qui concerne Ipar Euskal Herria, on peut tirer un constat positif du travail développé par des forces d'appartenances diverses dans la construction d'une stratégie unique, jouissant d'un large soutien populaire, qui se concrétise dans les quatre revendications de la plateforme Batera; département Pays Basque, officialisation de l'euskara, université et chambre d'agriculture; revendications qui ont toutes été systématiquement repoussées par les autorités françaises.
38. En troisième lieu, la proposition de méthode de résolution du conflit réalisée à Anoeta en novembre 2004 par le MLNV a été interprétée comme un signe supplémentaire d'espoir du fait qu'elle contient des éléments novateurs, distinguant deux tables (une table sur la démilitarisation et une autre de négociation du changement politique), ainsi que la nécessité d'instaurer un dialogue sans exclusives. ELA également a estimé de manière positive des éléments de cette proposition. On peut interpréter comme un geste de reconnaissance de cette proposition la décision d'ETA de ne pas attenter contre les élus depuis le 1er juin dernier. Ceci constitue un acte clair de détente auquel l'Etat devrait répondre par d'autres actes de détente.
39. Cependant, nombreuses sont les questions que l'on peut se poser autour de cette proposition et particulièrement sur la position politique actuelle de ses promoteurs. Selon nous, il faut définir d'une part les perspectives souhaitables et les alliances dont on doit se doter à moyen et à court terme sachant que l'on travaillera dans un contexte d'incertitude (stratégie). Et d'autre part, on doit dire quels sont les éléments minimum (tactique) sine qua non, pour ouvrir une nouvelle période, avec de nouveaux codes et critères d'action, qui doivent avoir comme expression la plus visible et immédiate le choix pour les voies civiles.
40. Nous sommes conscients de la complexité inhérente à tout processus de démilitarisation. C'est précisément pour cela que le débat politique est tellement urgent, en termes concrets, en termes facilement identifiables et compréhensibles et par conséquent, susceptible de jouir de crédibilité aux yeux d'un éventail social et politique plus large.
41. Après l'analyse de ce tournant et de ses acteurs principaux, nous voudrions ajouter quelques éléments de réflexion. En premier lieu, il semble évident que personne, ne recherche l'accumulation de forces, tout au moins pour l'instant, mais plutôt le renforcement de ses propres positions, cherchant tout au plus des soutiens sociaux de diverses natures appelés à appuyer les directions correspondantes mais sans pouvoir conditionner les décisions et les positions des acteurs.
42. C'est pourquoi, en second lieu, ELA considère comme indispensable (et très nécessaire pour se positionner elle-même comme organisation syndicale autonome) de ne pas confondre les divers niveaux. Une chose est comment on aborde la détente et comment on obtient une

situation de paix et une autre, bien distincte, est comment on relance un processus de souveraineté. Différencier ces deux niveaux, bien qu' ils soient évidemment liés, permet également de clarifier ce qui est de l'ordre du souhaitable et du réalisable.

43. Dans ce sens, il semblerait convenable que le processus de paix à strictement parler, de détente dont les deux pôles sont principalement ETA et le gouvernement espagnol, puisse compter avec un degré de consensus, d'appui social et politique, de légitimation importante.
44. Dans le contexte d'un processus de paix, nous ne pouvons en aucun cas oublier que l'exercice de la violence a été utilisé par les appareils de l'Etat comme argument pour justifier des attentats contre la démocratie et contre les droits de l'Homme tels que la dispersion des prisonniers, les tortures et l'illégalisation de partis et de listes électorales. Ce sont tous des éléments d'une situation dont la solution doit être abordée de manière urgente.
45. Un autre niveau distinct est celui du conflit politique et par conséquence, celui du processus de souveraineté. Ce niveau là ne nécessite pas, du moins dans une phase qui peut s'étaler dans le temps, de compromis ou de consensus avec les forces Etatistes. Au contraire, un compromis avec ces forces (PSOE) peut ne pas s'avérer approprié dans cette phase pour ceux qui situent la résolution du conflit dans la reconnaissance du droit à l'autodétermination. C'est pourquoi ces deux processus, paix et conflit politique, n'ont pas ainsi à connaître un développement symétrique.
46. C'est que, bien que nous aimerions que les choses soient différentes, nous croyons que les conditions ne sont pas réunies, ni de maturité démocratique de l'Etat, ni d'accumulation de forces souverainistes, pour que le droit à l'autodétermination soit reconnu.
47. En troisième lieu, et en conséquence de ce qui vient d'être dit, nous devons déduire que l'absence d'un accord minimum entre les forces autodéterministes constitue un énorme handicap. L'absence d'un «que faire» commun, d'un programme minimum et consensuel, peut réduire n'importe quel débat à la dispute d'espaces politiques ou à la logique de la simple possibilité de gouverner, sans perspective stratégique.
48. De tout ce qui précède, nous pourrions extraire les orientations suivantes qui nous aideront à situer de manière plus claire notre position et notre engagement syndical:
49. En premier lieu, il est nécessaire de prendre conscience d'une réalité indubitable: l'actuel scénario dessiné par les partis qui se fixent comme objectif d'atteindre un consensus est radicalement différent de celui d'un processus qui mise sur l'accumulation des forces en perspective de la confrontation démocratique.
50. Dans le modèle qui cherche le consensus des forces politiques (un modèle évidemment dans lequel le consensus a comme pendant le droit de veto), le rôle des organisations syndicales se limiterait fondamentalement à offrir appui et légitimité aux accords conclus entre les partis politiques qui, en plus, de ce qu'ils annoncent explicitement eu égard à leurs positions et leurs priorités, ne prévoient nullement d'incorporer des contenus sociaux dans leur débat.

51. ELA se situe par rapport à ce schéma de table multipartite dans une position ouverte et active pour avoir autant de contacts qu'il est nécessaire avec les différentes forces politiques qui composeraient l'éventuelle table politique. Non seulement pour faire un suivi adéquat, mais pour apporter, dans ce cas, des appréciations et des contributions qu'il considère comme prioritaires et fondamentales sur diverses questions qui affectent le contenu du dialogue et de la négociation, sans se limiter pour autant aux questions concernant le travail et le social. Cette option nous paraît plus adéquate que l'éventuelle participation à une table syndicale qui serait, inévitablement, subalterne.
52. Dans le second modèle –accumulation de force à perspective autodéterminationiste– (pour nous c'est la seule qui puisse être qualifiée avec un minimum de rigueur de processus souverainiste), une implication sociale maximale est indispensable et donc gagner l'adhésion des personnes et stimuler l'engagement militant constituent la priorité. En termes politiques, cette différenciation est la question fondamentale qui sépare ELA du schéma actuel. Peut-être est-il possible d'affirmer sur le plan du discours la compatibilité entre le scénario d'une « table » et celui d'un processus d'accumulation de forces. Mais nous croyons qu'il est impossible de les rendre compatibles dans la pratique, parce que l'un et l'autre schémas supposent différentes priorités, rythmes, tâches et y compris alliances. C'est pourquoi nous l'affirmons une fois de plus, pour ELA, l'hypothèse d'une accumulation sociale de forces en faveur du droit à l'autodétermination est l'unique possibilité d'ouvrir un processus réellement souverainiste.
53. En deuxième lieu, nous constatons que la conjoncture actuelle n'est pas particulièrement favorable à la facilitation de consensus avec LAB dans le domaine syndical. L'alliance syndicale constituée autour de ELA et LAB –qui a incorporé des organisations comme ESK, STEE-EILAS ou EHNE– a fonctionné jusqu'à Lizarra-Garazi avec un niveau important de confiance et de loyauté. Il est vrai que cette période, certainement beaucoup plus difficile que la période actuelle, n'a pas été exempte de contradictions, ni de différences dans la gestion de l'unité d'action. Cependant, le travail en commun et la prévalence d'aspirations et d'intérêts communs sur la dynamique concurrentielle ont généré entre ELA et LAB un haut degré de compromis et de complicité qui a obligé les uns et les autres à chercher des solutions aux problèmes qui se posaient.
54. ELA pense que la détérioration dont souffre l'unité d'action depuis Lizarra-Garazi ne doit pas nous faire oublier la valeur de ce processus, ni celle des principes et règles de relation qui le rendent possible, et encore moins, nous conduire à faire des adaptations interprétatives pour expliquer les différences et clivages de la conjoncture actuelle.
55. Aujourd'hui, la divergence avec LAB dans la négociation collective court le grand risque de se convertir en une divergence structurelle et difficilement réversible. A cet égard, nous pensons nécessaire de faire référence ici à des pratiques syndicales précises, qui, de notre point de vue, sont incompatibles avec une orientation revendicative qui donne la priorité à l'action syndicale: des accords en minorité dans l'administration et dans le secteur privé, une alliance de facto avec UGT y CCOO, une disposition répétée à conclure n'importe quel type d'accord

type avec les patrons que ce soit par branches ou par entreprises... Tout ceci accrédite une hypothèse qui nous préoccupe au premier chef.

56. En ce qui nous concerne, nous renouvelons notre pari pour l'action syndicale revendicative. Cette action syndicale –activée en permanence, indépendante d'autres nécessités et stratégies– constitue la base la plus solide pour garantir un rassemblement syndical de grande envergure, que ce soit sur le plan de ses contenus relatifs au domaine du travail, aux domaines social et politique ou sur celui de son dessein stratégique.

3

Position et engagement de notre syndicat

57. Nous avons réalisé une analyse détaillée de notre position stratégique ainsi que de la conjoncture actuelle. Arrivés à ce point, nous sommes à même de mieux définir, nous semble-t-il, nos lignes de conduite ainsi que nos engagements dans la conjoncture politique actuelle.
58. En premier lieu, nous nous sentons engagés en faveur de la pacification de notre peuple. Comme nous l'avons déclaré lors de notre dernier congrès: «nous sommes une organisation engagée dans le respect des droits de l'Homme et l'humanisation de la vie en commun». Nous croyons de plus que le respect des droits de l'Homme, l'humanisation de la vie en commun et la détente sont des valeurs qui contribuent à faire progresser de manière importante la résolution du conflit politique.
59. C'est pourquoi ELA est prête à assumer des engagements dans ces domaines, à partir de sa propre analyse et évaluation. Nous sommes conscients que souvent de tels engagements ont lieu dans des conjonctures complexes, non exemptes dans beaucoup de cas de confrontations et de disputes d'espaces. Ceci cependant ne doit pas nous faire renoncer à notre apport spécifique en tant qu'organisation syndicale abertzale.
60. Doter l'auto-gouvernement de contenus sociaux constitue une priorité en tant qu'organisation syndicale. Le développement d'un modèle syndical revendicatif qui suppose une négociation collective orientée vers l'amélioration des conditions de travail et la lutte contre la précarité des travailleurs, ainsi que l'exigence de politiques sociales et fiscales progressistes pour construire une société plus juste et solidaire, sont des tâches dans lesquelles nous devons mettre nos énergies de la manière la plus active possible. Ce sont ces mesures qui vont améliorer réellement la situation des groupes sociaux les plus défavorisés, des femmes, des immigrés, de la jeunesse.
61. Cet engagement a des conséquences très visibles, pratiques et concrètes, qui font de la construction nationale une tâche quotidienne. Les expressions de cet engagement en tant qu'organisation syndicale sont, par exemple, notre travail en faveur de la création d'un cadre basique de relations professionnelles et de protection sociale (propre capacité législative en droit du travail et en droit social), notre tentative d'empêcher que d'éventuelles négociations et pactes politiques puissent se conclure sans même aborder les chapitres relatifs au travail et au

social qui ont été, pourtant, les plus réclamés par la société basque, ou bien le travail réalisé pour que les alliances syndicales et sociales soient possibles dans un contexte aussi complexe que le contexte actuel.

62. En ce qui concerne le processus souverainiste, nous avons fait une analyse dans laquelle nous envisageons de manière positive une table multipartite qui puisse servir à la paix même si nous ne partageons pas les expectatives politiques que certains peuvent tirer d'un tel schéma. De ce fait, ELA veut exprimer de manière active et militante son engagement pour la recherche d'un accord basique entre les forces partisans de l'autodétermination, qui permette la confrontation démocratique avec l'Etat pour obtenir la reconnaissance de l'espace basque de décision. Nous continuerons à travailler l'état de l'opinion et pour créer les conditions pour rendre réelle cette hypothèse politique. Maintenir la flamme d'un espace social et politique libéré des attaches institutionnelles ou celle de l'appartenance à une famille politique est un de nos apports centraux à un tel processus.
63. Cette volonté a une relation directe avec la politique d'alliances qui doit rester à la marge des questions tactiques pour se situer sur le plan stratégique. Et, en tant qu'organisation syndicale, nous ne pouvons parler des alliances qu'avec un total réalisme. Il est évident, par exemple, que l'hypothèse de la confrontation démocratique n'est pas étrangère à la question des couches et classes sociales. C'est pour cela, qu'à l'heure de définir les alliances, plutôt que de rechercher l'accumulation de sigles, il est plus important d'examiner les opportunités objectives d'adoption d'engagements concrets qui, de manière prévisible, supposeront de se confronter à des incertitudes et des risques que toutes les forces susceptibles de se trouver dans un front national ne seront pas disposées à assumer dans la pratique. Si nous croyons, comme nous l'avons dit, que pour passer d'un cadre octroyé à la reconnaissance du droit à décider, il doit se produire une sorte de «rupture démocratique», il apparaît dès lors évident que les alliances que nécessite le processus de souveraineté passent par l'union stratégique d'organisations, qui, a priori, n'ont pas trop de liens, ni d'affinités avec le cadre actuel, et au contraire un intérêt réel et objectif pour un autre cadre.
64. Ce processus souverainiste fait par conséquent référence à la capacité de décision, aux alliances et également, logiquement, à la territorialité. A ce propos, nous affirmions dans le XIème Congrès que «la possibilité de constituer des instruments et des cadres de travail qui revêtent la dimension nationale dans sa totalité, dépassant les cadres institutionnels qui divisent actuellement Euskal Herria, est une autre conviction et intuition qui prend peu à peu corps dans la population». En cohérence avec cette idée, ELA a assumé des engagements très concrets comme le travail commencé par la Fondation Manu Robles-Arangiz en Ipar Euskal Herria et le soutien à Euskal Herriko Laborantza Ganbara, un projet central du processus souverainiste en Iparralde depuis Lizarra-Garazi.
65. ELA partage cette stratégie d'unir les volontés de la majorité de la population autour d'objectifs revendicatifs de caractère basiques et de répondre au refus de l'Etat –français dans ce cas là– par des stratégies constructives, comme la socialisation de la demande d'une consultation populaire sur le Département Pays Basque ou la mise en route de projets qui répondent de

manière concrète aux nécessités et problèmes des gens. Dans ce contexte, le Comité National d'ELA veut exprimer sa solidarité avec les mairies d'Ipar Euskal Herria qui sont l'objet de poursuites judiciaires de la part des autorités françaises pour le simple fait d'avoir accordé des aides publiques à Laborantza Ganbara.

66. En ce qui concerne le processus souverainiste « décision » et « territorialité » doivent donc être les axes de notre stratégie et de notre pratique quotidienne.
67. Finalement, il devient urgent de travailler pour une profonde régénération démocratique. Non seulement nous subissons les profondes limitations et tutelles relatives à l'exercice démocratique, imposées par la transition politique et la constitution espagnole elle-même, mais il faut ajouter également à cela d'importants reculs en matière de droits et de libertés. Nous devons tout particulièrement travailler pour que prennent fin les attaques de l'Etat et de ses institutions contre les droits des personnes et des groupes et que nous soient rendus des droits aussi fondamentaux que la participation politique. Etablir un cadre juridique dans lequel tous les projets puissent rivaliser dans d'égales conditions constitue, de la même façon, une urgence qu'on ne peut pas ajourner.
68. Depuis une perspective plus générale, non seulement régénérer mais également enrichir la culture démocratique font partie de notre engagement national. La conception d'une démocratie représentative, non participative et appauvrie, gérée par quelques élites est encore très présente dans la conjoncture actuelle, comme nous l'avons vu, et elle affecte quasiment toutes les organisations et les citoyens eux-mêmes. La faible participation, favorisée en partie par les partis du haut de leurs institutions conduit à l'absence de protagonisme de la société civile, sans la collaboration de laquelle il n'est pas envisageable de prétendre ouvrir de nouvelles voies souverainistes, pas plus que de vaincre les importantes résistances s'opposant à l'avancée de tels processus. Nous voulons un modèle de pays dans lequel les mouvements sociaux, les organisations syndicales et l'ensemble de la citoyenneté participent à la vie publique à divers niveaux, où soient nombreux ceux qui ont la capacité de proposer, d'accepter, de refuser et de décider à tous les niveaux de la construction nationale.
69. Nous voulons terminer en lançant un appel –à notre propre militance, à la société basque en général et à ses forces politiques et sociales– à travailler pour la paix et l'émancipation nationale. Travailler pour la souveraineté d'une nation sans Etat suppose faire nôtres beaucoup de combats et d'engagements qui ne figurent pas dans l'agenda des organisations et dans les sociétés dont les nations sont reconnues. Mais, en même temps, nous croyons que cet engagement national constitue une motivation supplémentaire qui enrichit énormément notre travail syndical.

Comité National d'ELA

12 septembre 2005